

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 904 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 904

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
4 octobre 1940

Numéro JO  
n° 527 du 31/10/1940

Date du numéro  
31 octobre 1940

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 12 septembre 1844 rendue applicable à la colonie décret par du 18 juin 1884

**Vu** le radiogramme-circulaire n° 53 R du 3 octobre 1940,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 24 septembre 1940 relatif à la creation d'une Cour martiale devant la-quelle seront transferees par le Gouvernement les personnes coupables de crimes et manaeuvres commis contre l'unité et la sauvegarde de la Patrie. Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel après avoir donne lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.